



**PRIME À L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE
FORMULAIRE DE DEMANDE**

À renvoyer avant le 1^{er} décembre de l'année pendant laquelle l'achat et/ou les travaux ont été effectués, à :

ECO-CONSEIL
Rue du Chêne 8 - 1000 Bruxelles
Courriel : Urb.Ecoconseil@brucity.be - Fax : 02.279.33.09

1) DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Compte bancaire n° : - -

Agissant en qualité de : propriétaire / locataire / emphytéote (biffer la mention inutile)

2) DONNÉES RELATIVES À L'IMMEUBLE CONCERNÉ

Adresse :

Nombre de logements dans l'immeuble :

Type de toiture : plate / en pente / autre

Surface de récupération d'eau de pluie (estimation en m²) :

3) DONNÉES RELATIVES À L'INSTALLATION (CITERNE)

Capacité (en litres ou m³) :

Emplacement : jardinet avant / jardin arrière / cave / autre (précisez)

Raccordement au(x) chasse(s) de toilettes : 1 / 2 / 3 et plus

Autres raccordements : robinet de jardin / buanderie / machine à laver / autre (précisez)
.....

Date d'achat :

Dépense totale pour l'installation, la réparation ou le remplacement (matériel acheté et/ou travaux effectués) :

Autres aides ou subsides reçus ou sollicités (montant en €) :

4) DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Nom et prénom du demandeur de la prime :

Je, soussigné, déclare par la présente que toutes les données contenues dans le présent formulaire sont exactes et véritables ;

Je m'engage à mettre à disposition de l'administration tous les documents nécessaires tels que demandés dans ce formulaire, ainsi que toutes les données relatives au projet ;

J'autorise la Ville à faire procéder sur place aux vérifications utiles ;

Je m'engage à maintenir l'installation en parfait état de fonctionnement durant une période minimale de 5 ans et à en assurer l'entretien et la réparation nécessaires.

Date Signature

5) DOCUMENTS À JOINDRE

1. copie recto – verso de votre carte d'identité ou, pour les nouvelles cartes d'identité avec puces, copie papier des informations se trouvant sur la puce ;
2. copie des factures de l'entreprise qui a réalisé les travaux ;
3. vous êtes propriétaire : copie de la preuve de propriété (titre de propriété, acte d'achat, ...) ;
4. vous êtes locataire : copie du bail locatif et autorisation du propriétaire d'effectuer les travaux ;
5. attestation de conformité de l'installation délivrée par Vivaqua.

Pour l'obtenir, veuillez contacter Vivaqua : verif@vivaqua.be ou 02.518.82.75

en précisant vos coordonnées complètes (nom, adresse, n° tél pour rendez-vous) et la raison de votre demande.

Bruxelles, le

Signature du demandeur :